

Jean Michel Losego investi dans le 1er rôle

Publié le 08/01/2016 à 03:51, Mis à jour le 08/01/2016 à 08:08

Politique



Jean De Galard, le doyen de l'assemblée a mené le vote et l'installation de Jean Michel Losego à la présidence./Photo DDM

Secouée depuis près d'un an par des dissensions et par une crise financière, la communauté des communes des Terres s'est donné un nouveau président, Jean Michel Losego, pour se remettre en ordre de marche. Après bien des tergiversations, le conseil communautaire était appelé à voter mercredi pour remplacer Jean Luc Guilhot qui a démissionné de cette fonction le 10 décembre.

L'élection du maire d'Aurignac à la tête de la CCTA a été déterminée par des discussions de plusieurs mois en coulisses, de sorte que se dégage un consensus. Dans ce scénario écrit d'avance, Jean Michel Losego a été élu avec une majorité confortable (22 voix sur 30 votants) de quoi lui donner les coudées franches. D'emblée il a ainsi dit son envie de restaurer la confiance auprès des élus, du personnel et de la population «Il nous faut garder les leçons de cette crise politique, l'image de la CCTA a été ternie. Nous avons mis au point un protocole de gouvernance qui va favoriser la transparence et améliorer la communication. Il y a surtout un travail colossal et urgent pour rétablir la situation financière en s'appuyant sur les préconisations de la chambre régionale des comptes. En 2016, l'enjeu essentiel sera la préparation de la fusion des communautés de communes» déclara-t-il.

Finances sous surveillance

Plusieurs dossiers chauds attendent Jean Michel Losego et son équipe. Le plus brûlant c'est forcément la situation financière que d'aucuns qualifient de catastrophique. Chacun y va de sa théorie et les plus alarmistes (notamment Hervé Cheylat qui vient d'assurer l'intérim de président) laissent entendre que la CCTA est endettée jusqu'au cou. Sur le sujet, la délégation du collectif des contribuables qui assistait à cette réunion, a eu droit à prendre la parole en fin de séance «Dans les faits on ne change pas une équipe

qui perd et ce soi-disant changement c'est nous faire un bras d'honneur. Sur le plan financier, nous avons des estimations qui font peur. Nous avons encore été trahis et il serait peut-être utile de nous montrer une volonté d'ouverture en nous associant au débat» a indiqué François Dignat, le président du collectif.

vice-présidents

Le conseil communautaire a délibéré pour maintenir les six postes de vice-présidents. Par rapport à l'équipe sortante certains auront remarqué que le seul changement visible est le remplacement de Jean Luc Guilhot par Patrick Boube qui revient en qualité de vice président (comme il l'était avant 2014). Dans l'exécutif, confiance a été faite à l'équipe sortante avec Thomas Faure, Philippe Lagrange, Jacques Feraut, Michel Chrétien et Hervé Cheylat qui retrouvent leurs postes de vice-présidents. S'agissant des indemnités, à partir des prescriptions de la Chambre Régionale des Comptes qui a demandé une réduction de 50 % des rémunérations, 783 € seront versés au président et 313 € à chaque vice président. À ce titre Hervé Cheylat et Patrick Boube ont annoncé qu'ils reverseraient tout ou partie de leurs indemnités.

J.M.

AURIGNAC POLITIQUE

AILLEURS SUR LE WEB



Passer sa retraite à l'étranger : voici ce que vous y gagnerez (Capital)

- Pourquoi Audi organise cet évènement sur le futur de la musique (Audi)
- Maigrir du ventre ? Découvrez un truc bizarre peu connu... (Maigrir avec sa Tête)
- 3 facteurs clés avant de lancer son site web (Verisign)
- La sexualité d'aujourd'hui | LeFigaro.fr - Santé (Le Figaro)

A LIRE AUSSI



2,45 m, près de 100 kg... Un silure géant sorti du Tarn

- Louis Sarkozy dévoile sur Instagram une photo de sa petite sœur Giulia
- Importants moyens de secours déployés pour retrouver les deux spéléologues
- Echappé d'un zoo, un lion est sauvé de la noyade par des passants
- Un humoriste anglais se moque de la bise à la française

Recommandé par

Donner votre avis !

CHARTRE DE MODÉRATION

VOTRE COMMENTAIRE :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

Suivre ce fil de discussion

Envoyer ce commentaire